

Mon quartier dans ma ville...

demain



Projets de quartier
projets d'avenir



Atelier d'avenir

« Jarlard – Peyroulié »

Lundi 26 février 2007

Compte-rendu

*Projets de quartier, projets d'avenir – Atelier d'avenir Jarlard - Peyroulié
Compte-rendu*

La démarche "Projets de quartier, Projets d'avenir", s'inscrit dans le processus d'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville d'Albi, lequel a vocation à promouvoir les principes du développement durable sur le territoire communal.



Le deuxième atelier d'avenir

L'Ecole des Mines d'Albi accueillait, le 26 février, le deuxième atelier de la démarche *Projets de quartiers, projets d'avenir*, consacré au quartier de *Jarlard - Peyroulié*. Cette deuxième vague d'ateliers a pour objectif de débattre et de compléter les propositions d'orientations envisagées par les services techniques de la Ville afin de faire émerger certaines grandes priorités pour l'avenir des quartiers.

Déroulement de l'atelier

Trois heures d'échanges constructifs

Une vingtaine de participants était présente à cet atelier. Représentants d'associations, commerçants, élus et membres des services de la Ville, mais surtout des habitants à titre individuel mobilisés par le devenir de leur quartier et les questions abordées dans ce cadre. Si la plupart des participants étaient déjà présents lors de la première vague d'ateliers, on remarquait l'arrivée de nouveaux habitants désireux de participer eux aussi à l'avenir de leur quartier.

Dans son mot d'accueil, *Michel Franques, maire adjoint délégué à la proximité et à la vie des quartiers*, rappelait les principes qui motivent la démarche *Projets de quartiers, projets d'avenir* et le rôle spécifique des ateliers, expression des souhaits et des attentes des albigeois, ainsi que l'organisation du travail préconisée par l'équipe d'animation *Francom/Dessein de Ville*.

Catherine Mazel, directrice du pôle Développement Local, expliquait ensuite la méthode de travail appliquée par les services de la Ville. Les orientations (et les actions en découlant) proposées aujourd'hui sont en effet directement issues des grands enjeux définis lors du premier *atelier d'avenir* du quartier. Elle a ensuite brièvement présenté les propositions d'orientations, classées selon trois grandes thématiques : « *Déplacements* », « *Environnement et cadre de vie* », « *Cohésion sociale et vie économique* ».

Un travail en groupe

Après cette rapide introduction, les participants se sont répartis en deux groupes de travail, chacun disposant des outils nécessaires pour alimenter la réflexion : tableaux détaillés des propositions d'orientations et d'actions des services de la Ville, plan du quartier, carte des orientations, etc.

Ce premier temps de travail de deux heures a permis à chaque groupe de débattre des propositions des services de la Ville, de les compléter... mais aussi d'en proposer de nouvelles.

Analyse et restitution

Dans un deuxième temps, l'équipe d'animation a procédé avec l'aide des participants à une synthèse de l'ensemble des réflexions menées par les différents groupes : les intervenants commentent leur analyse, les participants complètent et valident les éléments identifiés.

Synthèse globale des réflexions

Les orientations proposées par les services techniques de la Ville ont, de manière générale, obtenu un accord de principe des participants. Elles reprennent fidèlement, il est vrai, les axes d'intervention issus des réflexions du premier atelier. Les participants ont eu le souci de compléter, de préciser les actions envisagées par les services techniques, signe d'une bonne connaissance de leur quartier et de ses enjeux prioritaires.

Premiers praticiens des déplacements dans le quartier, les participants ont perçu une évolution des usages sur les voies existantes, ces dernières ayant tendance à devenir des voies de transit. Ils se sont donc interrogés sur la manière d'améliorer l'équilibre entre les différentes pratiques en préconisant notamment une organisation et une sécurisation des déplacements doux et une amélioration de la signalisation routière.

Jarlard- Peyroulié est un quartier très particulier d'Albi : il connaît à la fois une véritable qualité paysagère et environnementale, tout en accueillant des activités économiques. De ce fait, il existe une grande exigence de la part des habitants pour que ces activités soient non polluantes, et notamment pour que le projet Technopôle repose sur une bonne intégration paysagère et soit doté d'une vraie qualité environnementale.

Si le projet de développer des lieux de rencontre a été vivement apprécié, les participants ont fait preuve de prudence et de perspicacité quant aux propositions d'implantation de commerces de proximité, jugés peu viables. Ils estiment ainsi que la demande locale n'est pas aujourd'hui suffisamment forte, bien qu'elle puisse se développer plus tard, avec l'arrivée notamment de la Technopôle.

Une réflexion à mettre en cohérence à l'échelle de la ville

Si les grandes orientations et actions majeures pour le quartier de *Jarlard - Peyroulié* ont été définies, la démarche *Projets de quartier – projets d'avenir* va au-delà. Au terme de la deuxième vague d'Ateliers d'Avenir, les services de la Ville d'Albi vont chercher à mettre en cohérence l'ensemble des orientations des douze quartiers pour envisager les grands projets d'avenir pour Albi.

Ce sera l'objet du *deuxième Forum des Quartiers* qui aura lieu en avril prochain, auquel tous les participants à la démarche seront bien évidemment conviés.

Les tableaux suivants synthétisent, orientations par orientations, l'ensemble des réflexions menées par les albigeois au cours de ce deuxième atelier d'avenir : sentiments partagés, sujets débattus, précisions sur la mise en œuvre des opérations, identification de risques, propositions de nouvelles actions...

1/ Les déplacements

Faciliter les déplacements internes au quartier et développer les relations interquartiers	Synthèse des réflexions
Renforcer les liaisons internes nord-sud par la création de nouvelles voies (technopôle) et l'amélioration de l'existant	L'aménagement d'une nouvelle entrée de quartier et la création d'une liaison supplémentaire Nord-Sud ont reçu un avis favorable. Dans cette perspective, les participants ont toutefois émis certaines réserves portant notamment sur la restauration du double sens de circulation rue Moissan et ont indiqué la nécessité d'organiser des itinéraires poids lourds. Sur la sécurisation du carrefour route de Teillet/Chemin de St Amarand, les participants estiment qu'une solution efficace et peu coûteuse pourrait être d'aménager un « tourne à gauche » pour les personnes venant du centre ville vers le chemin de St Amarand le Haut et le chemin du Vignoble de Saint-Amarand. .
Aménager une entrée de quartier route de Teillet en relation avec le projet de technopôle de la C2A	
Organiser le carrefour route de Teillet/chemin de Saint-Amarand le Haut/ chemin du Vignoble de Saint-Amarand.	

1/ Les déplacements (suite)

Améliorer et sécuriser les conditions de circulation	Synthèse des réflexions
Sécuriser les principaux axes de circulation (chemin de la Rivayrolle, route de Teillet, rues Ampère et Gaspard Monge)	Sur cette thématique, la pratique quotidienne des voiries par les participants a permis un grand nombre de préconisations : sécurisation des voies, amélioration de la signalisation, mise en place de priorités à droite, installation de ralentisseurs...
Lancer une étude pour la réfection globale de la rue des Agriculteurs	Les participants ont complété les propositions des services techniques en proposant diverses solutions : améliorer la visibilité (croisements chemin de St Amarand/Moissan, chemin de Cambon/chemin du Moulin et Ampère/Moissan), installer des plateaux surélevés (carrefour Ampère/Lebon), des « <i>priorités à droite</i> » ou encore des « <i>cédez le passage</i> » (rue Ampère).
Etudier une nouvelle signalétique routière afin de faciliter l'accès aux zones d'activités du quartier lors du doublement de la rocade	Il a par ailleurs été abordé la sécurisation du chemin de Cambon, ce dernier connaissant une augmentation du trafic routier. Certains participants ont imaginé cet aménagement : il comporterait un élargissement de la voie permettant des cheminements piétons sécurisés, une piste cyclable et éventuellement le renforcements des bus desservant Le Peyroulié avec la création d'arrêt bus.
Définir un circuit de déplacement spécifique au transit des poids lourds.	L'étude de la réfection globale de la rue des Agriculteurs est apparue aux yeux de tous comme indispensable, certains proposant aussi un raccordement de cette voie au rond point de l'Ecole des Mines.
Nouvelle action proposée par les albigeois : Recalibrer le chemin de Cambon pour l'adapter à l'augmentation de la circulation automobile	Quant aux défauts de lisibilité des parcours, notamment pour les poids lourds qui desservent les entreprises, ils pourraient être résolus par une simple amélioration de la signalisation (par exemple « <i>voie sans issue</i> » pour la rue Gaspard Monge).

2/ L'environnement et le cadre de vie

<i>Promouvoir les modes de déplacements doux</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
Développer les circuits cyclables à destination du centre-ville	Les participants ont localisé les axes sur lesquels l'aménagement de circuits cyclables sécurisés seraient appréciés : rue de Jarlard, rue de Moissan, chemin de Cambon.
Rechercher les possibilités d'utilisation d'une partie de l'emprise SNCF pour développer les déplacements doux	Ils ont aussi évoqué la possibilité d'orienter les cyclistes vers la rue des Agriculteurs (réaménagée avec piste cyclable) pour accéder au centre ville par l'avenue du colonel Teyssier. La création de liaisons douces sur l'emprise de la SNCF est une bonne idée, de même que l'aménagement d'un circuit partant des coteaux pour rejoindre l'échappée verte. Sur ce point, les participants reconnaissent toutefois la difficulté de franchir le Falcou : pentes abruptes, secteur marécageux, nombreuses propriétés privées...
Etablir un circuit piétonnier entre les coteaux de Saint-Amarand, le hameau du Peyroulié et le centre-ville via l'échappée verte.	Par ailleurs, certains ont souligné la possibilité de créer une continuité des parcours piétons et cyclables. Les aménagements envisagés sur la rue de Jarlard pourraient par exemple se poursuivre rue Sommer, au-delà du quartier...

2/ L'environnement et le cadre de vie (suite)

<i>Améliorer les conditions de desserte des réseaux collectifs</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
Favoriser l'accès des foyers riverains au réseau haut débit	Une partie du quartier est en « zone blanche ». L'arrivée de l'ADSL est attendue avec impatience par tous les habitants du quartier. Les participants sont néanmoins conscients que cet équipement n'est pas du ressort de la Ville, même si cette dernière soutient pleinement la démarche des habitants.
Améliorer l'éclairage public sur les zones résidentielles les plus excentrées (chemin de Saint-Amarand le Haut...) et dans la zone d'activités pour les sécuriser	L'éclairage du quartier a fait débat dans les groupes de travail, certains habitants souhaitant conserver une ambiance nocturne plutôt rurale. Ils sont cependant d'accord pour apporter un éclairage améliorant la sécurité routière sur certains points névralgiques (pistes cyclables, croisement chemin du Moulin/route de Millau).
Etendre le réseau d'assainissement collectif.	L'extension du réseau d'assainissement est par contre jugée prioritaire, au même titre que l'arrivée du réseau haut débit numérique.

2/ L'environnement et le cadre de vie (suite)

<i>Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
<p>Examiner avec la communauté d'agglomération de l'Albigeois (C2A) les possibilités de renforcement de la desserte des bus urbains notamment pour les scolaires.</p>	<p>Certains participants se questionnent sur la fréquentation possible d'une éventuelle ligne de transports en commun, d'autres préfèrent envisager une solution de service de transport à la demande, ou des bus à gabarit réduit, desservant les quartiers périphériques d'Albi. Enfin, en vue de l'extension urbaine au Peyroulié, l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus scolaire est proposé.</p> <p>Les participants sont favorables à la réalisation de la Technopole, mais émettent des conditions en terme d'intégration paysagère et de qualité architecturale de cette future zone.</p> <p>Ainsi, s'ils sont favorables à la création d'une bande paysagère assurant une transition entre les lotissements d'habitation et la Technopole, ils considèrent que les efforts doivent aussi porter sur l'aménagement intérieur de la zone. Ces zones tampons paysagères pourraient également servir de liaisons douces pour les habitants.</p>
<p>Maîtriser le développement de l'urbanisation et favoriser la cohabitation des zones d'habitat et des zones d'activités</p>	
<p>Accompagner le projet d'installation de la futur Technopôle de mesures de protections environnementales (création de zones tampon paysagères...),</p>	
<p>Favoriser le partage de l'espace urbain et l'intégration paysagère des zones d'activités existantes sur le site de Jarlard par la création de transitions végétales avec les habitations.</p>	
<p>Nouvelle action proposée par les albigeois : Utiliser les protections environnementales de la future zone pour des liaisons douces Faire de la future Technopôle une zone d'activité « verte ».</p>	
<i>Préserver et promouvoir le cadre de vie du quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
<p>Valoriser les points de vue remarquables depuis les coteaux,</p>	<p>Les participants ne souhaitent pas forcément une valorisation mais plutôt une préservation des points de vue, notamment la vue sur la cathédrale depuis le chemin de Saint Amarand le Haut.</p>
<p>Requalifier les squares et placettes de lotissements.</p>	

3/ La cohésion sociale et la vie économique

<p><i>Adapter l'offre des équipements et des espaces publics de proximité à l'évolution de l'urbanisation et à l'arrivée de nouvelles populations</i></p>	<p><i>Synthèse des réflexions</i></p>
<p>Créer une aire de jeux pour enfants dans les nouvelles zones d'habitation</p>	<p>La création d'une aire de jeux sur le Peyroulié n'est pas vraiment ressentie comme prioritaire, il peut toutefois exister une demande au lotissement de La Prade. Par contre, la proposition de création d'espaces publics de rencontres est très appréciée des participants : ces derniers imaginent, notamment pour le Peyroulié, des bancs, un local de réunion associatif, un terrain de pétanque...</p>
<p>Aménager des espaces publics de rencontre de type placette au hameau du Peyroulié, et dans les nouvelles zones résidentielles</p>	
<p>Nouvelle action proposée par les albigeois : Créer un espace propreté au Peyroulié Mettre une bouche à incendie au niveau du chemin privé des Grèzes</p>	
<p><i>Etudier la faisabilité d'une implantation de commerces de proximité en entrée du quartier</i></p>	<p><i>Synthèse des réflexions</i></p>
<p>soit rue des Agriculteurs, carrefour rue de Jarlard,</p>	<p>Les participants sont très prudents sur la pérennité de ces éventuels commerces, situés dans le quartier tel qu'il est aujourd'hui. Il peut néanmoins se créer une demande en parallèle de la création de la Technopôle.</p>
<p>soit à l'entrée du technopôle, route de Teillet.</p>	